

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat

**Titre :** Lausanne, ville-pilote pour l'introduction d'une commission de dissuasion en matière de consommation de stupéfiants

**Initiant-e(-s) :** Virginie Cavalli

---

**Ce postulat propose que la Ville de Lausanne devienne pionnière en Suisse dans la mise en place d'une commission de dissuasion pour les personnes consommatrices de drogues en s'inspirant du modèle portugais. Cette instance viserait à orienter les personnes concernées vers un accompagnement social et sanitaire plutôt qu'une procédure pénale.**

La gestion des problèmes liés au « deal de rue » et à la consommation de stupéfiants demeure un enjeu majeur pour Lausanne. Si la politique des quatre piliers a permis des avancées importantes, elle reste centrée sur la réduction des risques et la répression des infractions, sans offrir un cadre structuré de réinsertion et de suivi personnalisé pour les consommateurs.

À l'image du modèle portugais, il est possible d'adopter une approche plus humaine, pragmatique et efficace en orientant les personnes vers une prise en charge adaptée plutôt qu'un parcours judiciaire. Le Portugal, en instituant ses commissions de dissuasion, a constaté une baisse de la consommation, une diminution des coûts sociaux et une amélioration de la santé publique.

Une telle approche pourrait être testée à Lausanne, en collaboration avec le Canton de Vaud et les acteurs du domaine (police, santé, social, justice), sous la forme d'un projet pilote. Cette commission, composée de psychologues, de travailleurs sociaux et de médecins, aurait notamment pour mission :

- d'évaluer la situation individuelle de chaque personne interpellée pour usage de stupéfiants ;
- de définir un parcours d'accompagnement adapté (réduction de consommation, soins, réinsertion professionnelle) ;
- de coordonner les ressources existantes (établissements sanitaires, structures sociales, associations, ORP) ;
- de mesurer l'impact du dispositif sur la santé publique et la sécurité urbaine.

Lausanne, en tant que ville universitaire et laboratoire d'innovations sociales, serait le cadre idéal pour expérimenter ce dispositif avant une éventuelle généralisation à l'échelle cantonale ou nationale.

**Conclusions :**

# Conseil communal de Lausanne

---

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place, à titre pilote, une commission de dissuasion lausannoise inspirée du modèle portugais, en coordination avec le Canton de Vaud et les acteurs concernés, et à évaluer ses effets sur la santé publique, la sécurité et la cohésion sociale.

---

Lausanne, le 29 octobre 2025  
CAVALLI

Mme Virginie

Signataire(s) :  
Jean-Blaise Kalala.

-----  
*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*